

Communiqué

Intention de fermeture de l'hôtel BRUSSELS EUROPA le 31 décembre 2011

La Hulpe, le 16 mars 2011

A l'occasion d'un Conseil d'Entreprise Extraordinaire réuni ce jour, la direction de la s.a. BRUSSELS EUROPA (filiale à 100% d'ATENOR GROUP) a fait part aux représentants du personnel de son intention de procéder à un licenciement collectif et à la fermeture de l'hôtel.

Cette annonce met en route la procédure de consultation et de concertation dite « Loi Renault ».

Depuis l'acquisition de la s.a. BRUSSELS EUROPA en 2005, ATENOR a régulièrement communiqué qu'elle étudiait et entendait mettre en œuvre un projet immobilier sur le site de l'hôtel. Pour rappel, la s.a. BRUSSELS EUROPA avait déjà déposé une première demande de permis d'urbanisme en décembre 2008 portant sur la réalisation d'un immeuble de bureaux sur le site de l'hôtel.

Depuis, les Autorités Régionales ont mené, en concertation avec la commune et les institutions européennes, une réflexion urbanistique sur le redéveloppement de l'ensemble du « Périmètre Urbain Loi ». Cette réflexion a abouti en décembre 2010 à un Arrêté par lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale redéfinit les orientations urbanistiques du quartier ; ces nouvelles orientations urbanistiques imposent notamment pour toute nouvelle demande de permis d'urbanisme, un recul par rapport à la rue de la Loi, ce qui ne permet plus d'envisager la rénovation de l'hôtel dans son gabarit existant.

Par ailleurs, la licence d'exploitation sous enseigne Crowne Plaza octroyée par InterContinental Hotel Group vient à expiration le 31 décembre 2011. Cette licence, initialement consentie en juin 2005 pour une durée de 18 mois, a depuis été renouvelée à deux reprises, mais il est tout récemment apparu qu'elle ne serait plus renouvelée au-delà de son échéance fixée le 31 décembre 2011.

L'ouverture prochaine d'un nouvel hôtel de plus de 400 chambres dans le voisinage immédiat est un élément supplémentaire qui a été pris en compte par la direction de la s.a. BRUSSELS EUROPA.

La direction de la s.a. BRUSSELS EUROPA entend se conformer à ses obligations à l'égard de l'ensemble du personnel et s'emploiera à établir un dialogue constructif avec les organisations représentatives des travailleurs afin d'assurer dans les meilleures conditions l'accueil et le service à la clientèle.

Contacts :

ATENOR GROUP SA

Stéphan Sonnevile s.a. , Administrateur Délégué ou M. Olivier Ralet, représentant d'OR BDM sprl, Executive Officer

☎ +32-2-387.22.99 - 📠 +32-2-387.23.16 - courriel : info@atenor.be - www.atenor.be

ATENOR GROUP est une société de promotion immobilière cotée sur le marché de NYSE Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR GROUP investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB